



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2021-03-13

COMITE SYNDICAL DU 30 MARS 2021

APPROBATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le trente mars à 16h, le Comité Syndical de l'USTOM du Castillonnais et du Réolais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire de ses séances, après convocation légale, à la salle Simone Veil de Sauveterre de Guyenne, sous la présidence de M. Christian Malandit-Sallaud.

Date de la convocation : 22 mars 2021

Délégués en exercice : 39

Délégués présents : 25

Pouvoirs : 4

Secrétaire de séance : Christophe MIQUEU

Présents : Vincent LAFITTE, DGFIP, Bernis Hunald, Directeur Général des Services, Philippe CHUCHE, Directeur du service administratif.

Le quorum est atteint, le Comité Syndical peut délibérer valablement.

Présents :

Communauté de communes de Castillon-Pujols : ANGELY Jacques, BOURDIER Christian, LAVIGNAC Marie-Claude, POIVERT Liliane, / Communauté de communes de l'Entre Deux Mers : BRIS Daniel, LABORDE Thierry, MALAMBIC Benjamin, MIQUEU Christophe (pouvoir de MARTY Bruno), MOTHES Christophe / Communauté de communes du Grand St Emilionnais : LE GOUZOUQUE Yannick, MICHEL Fabrice / Communauté de communes de Montaigne Montravel : BOUTY Gilbert, LAPEROUSAZ Patrick, REY Jean-Louis / Communauté de communes du Pays Foyen : BOUDENS David, GROSSIAS Mireille (pouvoir de GARCIA Miguel), LACHAIZE Yolande (pouvoir de PLAT Tristan), MAS François (pouvoir de MARGOUILLE), TOULOUSE Brigitte / Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde : CHAMPAGNE Marie-Claude, DESPUJOL Michel, MALANDIT-SALLAUD Christian, MERCIER Bastien, MASCOTTO Jean-Louis, VILLETTE Roger.

Absents ayant donné pouvoir :

Communauté de communes du Pays Foyen : GARCIA Miguel (pouvoir à GROSSIAS Mireille), MARGOUILLE (pouvoir à MAS François), PLAT Tristan (pouvoir à LACHAIZE Yolande)

Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde : MARTY Bruno (pouvoir à MIQUEU Christophe)

Absents excusés :

Communauté de communes de Castillon-Pujols : BREILLAT Jacques, CESAR Gérard, FAURE Charles, THIBEAU Daniel

Communauté de communes du Grand St Emilionnais : GUIMBERTEAU Yannick

Communauté de communes de Montaigne Montravel : BOIDE Thierry, MARTY Sylvain.

Communauté de communes du Pays Foyen : ROUBINEAU Jean-Pierre.

Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde : LAMARCHE Alexandre, MONGET Olivier.

APPROBATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021

Le Comité Syndical du Castillonnais et du Réolais, sur rapport de Monsieur le Président,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire 2021 en date du 9 décembre 2020,

Vu le vote du Budget Primitif 2021 en date du 4 février 2021,

Considérant la présentation du projet de budget supplémentaire faite par Monsieur le Président aux membres de l'assemblée et le débat qui s'en est suivi,

Considérant la demande de se prononcer sur le budget supplémentaire, proposé au niveau des chapitres pour les sections de fonctionnement et d'investissement, comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement :	2 803 855,01 €	2 803 855,01 €
Section d'investissement :	3 185 936,59 €	3 185 936,59 €

TOTAL du Budget 2021 (Budget Primitif et Supplémentaire) :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement :	13 603 552,00 €	13 603 552,00 €
Section d'investissement :	4 044 991,98 €	4 044 991,98 €

Après en avoir délibéré

Le Conseil Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'approuver le budget supplémentaire proposé ;
- **PRECISE** que ce dernier est arrêté au niveau des chapitres pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Certifiée exécutoire par réception

Sous-Préfecture le :

Par publication ou notification le

Le Président,

Christian MALANDIT-SALLAUD



NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020

Tableau de Synthèse des écritures budgétaires au CA :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté		1 708 152,02		1 088 148,23	0,00	2 796 300,25
Opérations de l'exercice	9 277 554,17	10 244 215,24	1 345 653,83	786 349,19	10 623 208,00	11 030 564,43
TOTAUX	9 277 554,17	11 952 367,26	1 345 653,83	1 874 497,42	10 623 208,00	13 826 864,68
Résultat de clôture (solde d'exécution)		2 674 813,09		528 843,59		3 203 656,68
Restes à réaliser			547 184,16	90 740,00	547 184,16	90 740,00
TOTAUX CUMULES	9 277 554,17	11 952 367,26	1 892 837,99	1 965 237,42	11 170 392,16	13 917 604,68
Résultat cumulé (solde d'exécution)		2 674 813,09		72 399,43		2 747 212,52

La proposition de Budget supplémentaire 2021 reprend les principaux ajouts suivants en regard du Budget Primitif 2021 déjà voté :

⇒ Il est proposé au Conseil Syndical d'amender et/ou d'ajuster les crédits aux chapitres et articles suivants :

A- La Section de Fonctionnement :

a- Les chapitres de dépenses :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES		BP 2020	BS 2020	Total BS 2020	Total Budget 2020
011	Charges Générales	1 030 502,00 €	3 010,25 €	3 010,25 €	1 033 512,25 €
	Marchés de prestations et 611	5 213 570,00 €	95 999,20 €	95 999,20 €	5 309 569,20 €
	Sous-Total 011 :	6 244 072,00 €	99 009,45 €	99 009,45 €	6 343 081,45 €
012	Charges de Personnel	2 054 475,00 €	-16 881,33 €	-16 881,33 €	2 037 593,67 €
65	Autres charges de gestion courante	40 000,00 €		0,00 €	40 000,00 €
66	Charges Financières	100 668,55 €	3 500,00 €	3 500,00 €	104 168,55 €
67	Charges Exceptionnelles	2 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	32 000,00 €
68	Provisions pour risques et charges	50 000,00 €		0,00 €	50 000,00 €
042	Dotations aux amortissements	720 800,00 €		0,00 €	720 800,00 €
022	Dépenses imprévues	20 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	100 000,00 €
023	Virement à la section d'Investissement	211 151,25 €	1 403 323,90 €	1 403 323,90 €	1 614 475,15 €
TOTAUX :		9 443 166,80 €	1 598 952,02 €	1 598 952,02 €	11 042 118,82 €

Charges générales : il est proposé un ajustement de **+33.000 €** au budget primitif pour intégrer les nouvelles demandes de la DREAL.

L'article 611 constitue la majorité des dépenses de ce chapitre car il regroupe les marchés de prestations spécifiques (Collecte, Transports, Tri, ...). Pour mémoire, page suivante, figure le détail des enveloppes par marchés prévues au BP2021 comparativement aux dépenses réelles constatées au compte administratif 2020.

Au regard des variations de prix qui sont désormais pour la plupart connues, et de l'hypothèse d'un maintien des tonnages traités, en ligne avec le BP2021, il n'y a pas d'alerte à ce jour concernant la consommation de cette enveloppe.

Un suivi précis et régulier des tonnages constatés au fur et à mesure de l'exécution 2021 permettra de vérifier l'existence ou non de dérapages en cours d'exercice, et de réajuster si nécessaire par prélèvement sur les **dépenses imprévues**, dont l'enveloppe est **renforcée de 200 000 €** au BS pour atteindre 250 000 € au total afin de parer à cette éventualité.

Chapitre 68 : à la demande de la Trésorerie, une écriture de provisionnement des comptes d'actifs est instituée par délibération proposée à ce même conseil. Elle vise à prévoir une enveloppe budgétaire correspondant à 15% du volume financier des titres non recouverts à ce jour, et dont l'échéance est antérieure au 31/12/2019, c'est-à-dire des encours, à la date de vote de la délibération, de factures non réglées depuis plus de 2 années à la clôture de l'exercice 2021.

Il est précisé qu'il s'agit uniquement des restes à recouvrer sur des titres émis directement par l'USTOM.

C'est sur cette réserve que seront imputées les éventuelles admissions en non-valeur susceptibles d'être proposées par le trésorier, pour les créances éteintes ou considérées comme irrécouvrables.

Le montant de cette provision ainsi calculée s'élève à **4.502 €** et est proposée au chapitre 68.

DETAIL 611				
	CA 2020		Prévision BP 2021	
Marché de Collecte en PAP	1 700 080,44 €	2 519 712 €	1 533 416,28 €	2 405 271 €
OM en PAP	430 150,61 €		459 345,00 €	
Recyclables en PAP	389 481,31 €		412 510,00 €	
Collecte en PAV (Verre)	160 191,07 €	223 581 €	141 232,00 €	209 318 €
Collecte en PAV (EMR)	56 720,12 €		60 649,20 €	
Collecte en PAV (OMR)	1 341,28 €		1 534,56 €	
Collecte en PAV (JRM)	5 328,13 €		5 902,50 €	
Enfouissement OM	1 165 692,45 €	1 165 692 €	1 257 424,00 €	1 884 424 €
Enfouissement Encombrant			627 000,00 €	
EGGER (Bois)	96 277,77 €	146 203 €	26 400,00 €	188 112 €
Transport et Traitement du Déchets Verts			119 272,00 €	
Broyage du Déchets Verts			54 840,13 €	
Criblage			14 000,00 €	
DDM + ECODDS Déchetteries (SIAP)	38 678,10 €	29 621 €	45 000,00 €	
dechets verts et traitement bois (PENA)	-9 056,80 €			
TGE Traitement Encombrants	109 901,30 €	150 929 €	92 443,00 €	140 313 €
TGE Traitement Bois	6 778,03 €		9 346,50 €	
TGE Traitement Déchets Verts	20 354,65 €		24 273,00 €	
TGE Tri Manuel + emb vide souillé	2 592,00 €		3 300,00 €	
TGE Traitement du Carton	2 204,40 €		1 500,00 €	
TGE Traitement Gravats	9 098,84 €		9 450,00 €	
Gravats : Les Pierres de Frontenac	9 191,71 €	71 418 €	13 750,00 €	
Transport des Gravats (CP Construction)	62 226,00 €		62 010,00 €	
Transport Encombrants (MAUFFREY)	64 331,21 €	301 328 €	75 423,33 €	344 529 €
Transport OM (MAUFFREY)	124 780,10 €		141 008,37 €	
Transport Tri PAP + PAV (MAUFFREY)	109 019,44 €		125 734,40 €	
Transport JRM	3 197,53 €		2 363,00 €	
Traitement du Tri (COVED)	518 673,61 €	604 097 €	560 096,00 €	636 871 €
Refus de Tri (COVED)	85 422,95 €		76 775,30 €	
Diverses prestations demandées par les services	127 229,72 €		157 890,31 €	
TOTAL GENERAL	5 339 811 €		6 113 889 €	

b- Les chapitres de recettes :

RECETTES		BP 2021	BS 2021	Total Budget 2021
	CDC- appels RI	8 690 133,16 €		8 690 133,16 €
	SUBVENTIONS Filières valorisation	906 600,00 €	20 000,00 €	926 600,00 €
74	SUBVENTIONS Ademe	17 500,00 €		17 500,00 €
	Remboursements sur CAE	57 000,00 €		57 000,00 €
	Sous-Total 74 :	9 671 233,16 €	20 000,00 €	9 691 233,16 €
70	Produit des services dt facturations	704 794,00 €	106 000,00 €	810 794,00 €
013	Remboursements s/ rémunérations	30 000,00 €		30 000,00 €
75	Autres revenus dont Recyclerie	202 001,00 €		202 001,00 €
76	Produits financiers	0,00 €		0,00 €
77	Produits exceptionnels	19 040,95 €	3 041,92 €	22 082,87 €
042	Opération d'ordre entre sections	172 627,88 €		172 627,88 €
002	Solde cumulé reporté		2 674 813,09 €	2 674 813,09 €
	TOTAUX :	10 799 696,99 €	2 803 855,01 €	13 603 552,00 €

La section des recettes de fonctionnement reprend le résultat antérieur résultant de l'affectation votée par le Conseil Syndical précédemment. **Pour rappel, il s'élève à 2 674 813,09 €.**

Il est proposé de compléter les inscriptions budgétaires sur plusieurs chapitres :

Chapitre 74 : des subventions non attendues ont été notifiées en ce début d'année par CITEO. Elles concernent une bonification attribuée au syndicat sur la base des reprises éco mobilier de 2018 et une subvention supplémentaire concernant les reprises de papier. **Au total au minimum 20 000 € seront perçus.**

Chapitre 70 : suite au renouvellement des contrats de reprise de matériaux en début d'année, des prix planchers ont été contractualisés. Dès lors il a été possible de valoriser une recette minimale attendue pour 2021 sur la base des tonnages enlevés par les différentes filières en 2020 et des prix planchers connus. Ce sont ainsi **au minimum 106 000 € de recettes supplémentaires** qui seront perçues de façon certaine par l'USTOM et qu'il est proposé d'acter dans le BS2021.

Chapitre 77 : une recette d'assurance pour l'indemnisation d'un sinistre en 2020 sera comptabilisée en produit exceptionnel pour **3041,92€**. Là encore, il s'agit d'une recette certaine qu'il convient d'inscrire budgétairement.

A- La section d'Investissement :**a- Les chapitres de dépenses :**

SECTION D'INVESTISSEMENT		BP 2021	Restes 2020	BS 2021	Total BP 2021
DEPENSES					
16	Emprunts et assimilés	309 853,69 €			309 853,69 €
204	fonds de concours				0,00 €
20	Immobilisations Incorporelles	25 000,00 €	86 395,89 €	40 000,00 €	151 395,89 €
21	Immobilisations Corporelles	221 099,84 €	433 952,50 €	548 415,00 €	1 203 467,34 €
23	Immobilisations en cours (Opérations en cours)	53 500,00 €	26 835,77 €	9 000,00 €	89 335,77 €
23	Immobilisations en cours (Opérations à venir)			1 941 337,43 €	1 941 337,43 €
27	Cautions et emprunts	0,00 €			0,00 €
020	Dépenses imprévues d'Investissement	12 000,00 €		100 000,00 €	112 000,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	172 627,88 €			172 627,88 €
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	64 973,98 €			64 973,98 €
TOTAUX :		859 055,39 €	547 184,16 €	2 638 752,43 €	4 044 991,98 €

Cette section doit enregistrer les Restes à Réaliser 2020 en dépenses votés précédemment pour **547 184,16€**.

Par ailleurs, les marges de manœuvre budgétaires dégagées en fonctionnement permettent de réaliser des investissements supplémentaires en autofinancement, par rapport à ce qui était prévu au BP2021.

Ceux-ci-ont été priorisés au regard du critère principal de mise aux normes ou de remise en état des installations. Par ailleurs des études ont été inscrites au BS2021 pour anticiper les investissements futurs :

- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la réhabilitation de la déchèterie de Saint Magne, complétée par une étude structurelle béton (rajout de 2 x 12 500 € au BS)
- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'étude de la réhabilitation de la Recyclerie (15 000 €).

Le renforcement de 100 000 € des dépenses imprévues permettra de procéder, le cas échéant, à des investissements non anticipés à ce jour.

Enfin, la ligne 23-Immobilisations en cours (Opérations à venir) constitue une réserve pour investissements futurs.

⇒ Détail des opérations d'équipement (chapitres 20,21 et 23) et dépenses imprévues (020) :

Investissements/Opérations	RAR 2020	BP2021 (hors RAR)	BS 2021	BP+RAR+BS2021
100-Sces Administratifs et divers	0,00 €	10 000,00 €	37 745,00 €	47 745,00 €
101-Petits équipements Exploitation	0,00 €			0,00 €
102-Equipements Parc	274 232,05 €	34 680,00 €	13 800,00 €	322 712,05 €
103-Transports-Matériel roulant	0,00 €		13 000,00 €	13 000,00 €
104-Communication	1 040,00 €	6 000,00 €	57 000,00 €	64 040,00 €
105-Travaux déchèteries	34 224,80 €	55 000,00 €	242 800,00 €	332 024,80 €
107-Matériels de collecte	45 863,96 €	53 000,00 €	86 200,00 €	185 063,96 €
108-Opération Centre de transfert	101 182,74 €	33 500,00 €	9 000,00 €	143 682,74 €
109-Recyclerie	14 199,00 €	32 419,84 €	112 870,00 €	159 488,84 €
110-Opération Dechèterie Saint Magne	76 441,61 €	75 000,00 €	25 000,00 €	176 441,61 €
	547 184,16 €	299 599,84 €	597 415,00 €	1 444 199,00 €
Dépenses imprévues	0,00 €	12 000,00 €	100 000,00 €	112 000,00 €
Investissements futurs	0,00 €	0,00 €	1 941 337,43 €	1 941 337,43 €
Total investissements 2021	547 184,16 €	311 599,84 €	2 638 752,43 €	3 497 536,43 €

b- Les chapitres de recettes :

RECETTES		BP 2021	Restes 2020	BS 2021	Total Budget 2021
13	Dotations et Fonds de réserve	0,00 €	90 740,00 €		90 740,00 €
16	emprunts et assimilés	20 000,00 €			20 000,00 €
23	remboursements sur retenues de garanties				0,00 €
040	Amortissements	774 081,41 €			774 081,41 €
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	64 973,98 €			64 973,98 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €		2 566 353,00 €	2 566 353,00 €
001	Excédent d'investissement reporté			528 843,59 €	528 843,59 €
TOTAUX :		859 055,39 €	90 740,00 €	3 095 196,59 €	4 044 991,98 €

Les investissements 2021 pourront être engagés sans recours à l'emprunt, grâce :

⇒ Chapitre 001 : à l'excédent reporté d'investissement 2020 à hauteur de **528 843,59 €**

⇒ Chapitre 021 : au virement depuis la section de fonctionnement d'un montant de **2 566 353 €**

Ils seront bien entendu complétés par les Restes à Réaliser 2020 en recettes à hauteur de 90 740,00 €, correspondant à une subvention de l'ADEME pour la remise en état des déchèteries.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25330349900060	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE USTOM
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE COUTRAS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget supplémentaire (3)

BUDGET : USTOM (3)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	27
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	28
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	32
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	33
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	34
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	36
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	37
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	40
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	41
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	45
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	46
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

Affiché le

ID : 033-253303499-20210330-BS2021-BF

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 803 855,01	129 041,92
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 674 813,09
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	2 803 855,01	2 803 855,01

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 638 752,43	2 566 353,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	547 184,16	90 740,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 528 843,59
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 185 936,59	3 185 936,59
	=	=	=
	TOTAL DU BUDGET (3)	5 989 791,60	5 989 791,60

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	7 320 160,08	0,00	33 000,00	33 000,00	7 353 160,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 412 866,12	0,00	0,00	0,00	2 412 866,12
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	52 141,82	0,00	0,00	0,00	52 141,82
Total des dépenses de gestion des services		9 785 168,02	0,00	33 000,00	33 000,00	9 818 168,02
66	Charges financières	92 947,56	0,00	0,00	0,00	92 947,56
67	Charges exceptionnelles	47 500,00	0,00	0,00	0,00	47 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	50 000,00		4 502,01	4 502,01	54 502,01
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		200 000,00	200 000,00	250 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		10 025 615,58	0,00	237 502,01	237 502,01	10 263 117,59
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		2 566 353,00	2 566 353,00	2 566 353,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	774 081,41		0,00	0,00	774 081,41
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		774 081,41		2 566 353,00	2 566 353,00	3 340 434,41
TOTAL		10 799 696,99	0,00	2 803 855,01	2 803 855,01	13 603 552,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

13 603 552,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	704 794,00	0,00	106 000,00	106 000,00	810 794,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	9 671 233,16	0,00	20 000,00	20 000,00	9 691 233,16
75	Autres produits de gestion courante	202 001,00	0,00	0,00	0,00	202 001,00
Total des recettes de gestion des services		10 608 028,16	0,00	126 000,00	126 000,00	10 734 028,16
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	19 040,95	0,00	3 041,92	3 041,92	22 082,87
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		10 627 069,11	0,00	129 041,92	129 041,92	10 756 111,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	172 627,88		0,00	0,00	172 627,88
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		172 627,88		0,00	0,00	172 627,88
TOTAL		10 799 696,99	0,00	129 041,92	129 041,92	10 928 738,91

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

2 674 813,09

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

13 603 552,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

3 167 806,53

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Envoyé en préfecture le 12/04/2021

Reçu en préfecture le 12/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 033-253303499-20210330-BS2021-BF

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	25 000,00	86 395,89	40 000,00	40 000,00	151 395,89
21	Immobilisations corporelles	221 099,84	433 952,50	548 415,00	548 415,00	1 203 467,34
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	53 500,00	26 835,77	1 950 337,43	1 950 337,43	2 030 673,20
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	299 599,84	547 184,16	2 538 752,43	2 538 752,43	3 385 536,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	309 853,69	0,00	0,00	0,00	309 853,69
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	12 000,00		100 000,00	100 000,00	112 000,00
	Total des dépenses financières	321 853,69	0,00	100 000,00	100 000,00	421 853,69
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	621 453,53	547 184,16	2 638 752,43	2 638 752,43	3 807 390,12
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	172 627,88		0,00	0,00	172 627,88
041	Opérations patrimoniales (4)	64 973,98		0,00	0,00	64 973,98
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	237 601,86		0,00	0,00	237 601,86
	TOTAL	859 055,39	547 184,16	2 638 752,43	2 638 752,43	4 044 991,98

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 044 991,98

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	90 740,00	0,00	0,00	90 740,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	20 000,00	90 740,00	0,00	0,00	110 740,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	20 000,00	90 740,00	0,00	0,00	110 740,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		2 566 353,00	2 566 353,00	2 566 353,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	774 081,41		0,00	0,00	774 081,41
041	Opérations patrimoniales (4)	64 973,98		0,00	0,00	64 973,98
	Total des recettes d'ordre d'investissement	839 055,39		2 566 353,00	2 566 353,00	3 405 408,39
	TOTAL	859 055,39	90 740,00	2 566 353,00	2 566 353,00	3 516 148,39

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

528 843,59

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 044 991,98

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

3 167 806,53

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	33 000,00		33 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	4 502,01	0,00	4 502,01
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	200 000,00		200 000,00
023	Virement à la section d'investissement		2 566 353,00	2 566 353,00
Dépenses d'exploitation – Total		237 502,01	2 566 353,00	2 803 855,01

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

2 803 855,01

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	126 395,89	0,00	126 395,89
21	Immobilisations corporelles (6)	982 367,50	0,00	982 367,50
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 977 173,20	0,00	1 977 173,20
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
Dépenses d'investissement – Total		3 185 936,59	0,00	3 185 936,59

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 185 936,59

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	106 000,00		106 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	20 000,00		20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 041,92	0,00	3 041,92
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		129 041,92	0,00	129 041,92

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

2 674 813,09

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

2 803 855,01

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	90 740,00	0,00	90 740,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 566 353,00	2 566 353,00
Recettes d'investissement – Total		90 740,00	2 566 353,00	2 657 093,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

528 843,59

AFFECTATION AUX COMPTES 106

0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 185 936,59

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	7 320 160,08	33 000,00	33 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	27 000,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	75 692,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équi	34 600,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	15 400,00	0,00	0,00
6066	Carburants	105 500,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	123 230,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	6 113 888,87	11 000,00	11 000,00
6132	Locations immobilières	2 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	97 262,84	200,00	200,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	23 670,00	0,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	18 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	143 500,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	20 500,00	12 600,00	12 600,00
6156	Maintenance	94 429,37	9 200,00	9 200,00
6161	Multirisques	31 800,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	17 000,00	0,00	0,00
618	Divers	61 987,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	70 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	12 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	39 576,00	0,00	0,00
6238	Divers	13 000,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs personnel	900,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	5 085,00	0,00	0,00
6256	Missions	1 500,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	12 450,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	61 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	33 660,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 250,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 150,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	14 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	20 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	12 000,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	3 929,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	200,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 412 866,12	0,00	0,00
6211	Personnel intérimaire	46 000,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	64 310,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 006,12	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 500,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 387 500,00	0,00	0,00
6412	Congés payés	71 000,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	118 500,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	34 200,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	363 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	187 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	42 800,00	0,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	10 600,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	71 450,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	52 141,82	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	1 200,00	0,00	0,00
6531	Indemnités élus	47 160,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite élus	1 780,00	0,00	0,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	2 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	1,82	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		9 785 168,02	33 000,00	33 000,00
66	Charges financières (b) (8)	92 947,56	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	86 358,33	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 410,77	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	8 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	47 500,00	0,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	40 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	7 500,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Affiché les positions nouvelles (3)	510 10330-BS2021-BF
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	50 000,00	4 502,01	4 502,01
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	50 000,00	4 502,01	4 502,01
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	50 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		10 025 615,58	237 502,01	237 502,01
023	Virement à la section d'investissement	0,00	2 566 353,00	2 566 353,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	774 081,41	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	774 081,41	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		774 081,41	2 566 353,00	2 566 353,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		774 081,41	2 566 353,00	2 566 353,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 799 696,99	2 803 855,01	2 803 855,01

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 803 855,01
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 410,77

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	30 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	30 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	704 794,00	106 000,00	106 000,00
703	Ventes de produits résiduels	214 363,60	100 200,00	100 200,00
7087	Remboursement de frais	17 000,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	473 430,40	5 800,00	5 800,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	9 671 233,16	20 000,00	20 000,00
74	Subventions d'exploitation	9 671 233,16	20 000,00	20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	202 001,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	1 800,00	0,00	0,00
7588	Autres	200 201,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		10 608 028,16	126 000,00	126 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	19 040,95	3 041,92	3 041,92
7711	Dédits et pénalités perçus	9 040,95	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	10 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	3 041,92	3 041,92
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		10 627 069,11	129 041,92	129 041,92
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	172 627,88	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	172 627,88	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		172 627,88	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 799 696,99	129 041,92	129 041,92

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 674 813,09
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 803 855,01
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	25 000,00	40 000,00	40 000,00
2031	Frais d'études	25 000,00	40 000,00	40 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	221 099,84	548 415,00	548 415,00
2111	Terrains nus	50 000,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	10 000,00	52 800,00	52 800,00
2131	Bâtiments	30 000,00	3 000,00	3 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	30 000,00	30 000,00
2138	Autres constructions	0,00	101 000,00	101 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	5 000,00	28 000,00	28 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	0,00
2155	Outillage industriel	0,00	15 500,00	15 500,00
2157	Aménagements matériel industriel	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	5 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	10 000,00	27 095,00	27 095,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	650,00	650,00
2184	Mobilier	111 099,84	290 370,00	290 370,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	53 500,00	1 950 337,43	1 950 337,43
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	53 500,00	1 950 337,43	1 950 337,43
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	299 599,84	2 538 752,43	2 538 752,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	309 853,69	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	309 853,69	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	12 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses financières	321 853,69	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	621 453,53	2 638 752,43	2 638 752,43
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	172 627,88	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	172 627,88	0,00	0,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	5 544,43	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	2 449,97	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	115 621,84	0,00	0,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	10 288,87	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	38 722,77	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	64 973,98	0,00	0,00
2031	Frais d'études	64 973,98	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	237 601,86	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	859 055,39	2 638 752,43	2 638 752,43

RESTES A REALISER N-1 (10) 547 184,16

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 3 185 936,59

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

USTOM - USTOM - BS - 2021

- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 12/04/2021
Reçu en préfecture le 12/04/2021
Affiché le 
ID : 033-253303499-20210330-BS2021-BF

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	20 000,00	0,00	0,00
1678	Autres dettes conduit* particulières	20 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		20 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		20 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	2 566 353,00	2 566 353,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7)	774 081,41	0,00	0,00
28031	Frais d'études	22 690,12	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	606,86	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 650,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	849,41	0,00	0,00
28131	Bâtiments	51 808,79	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 412,58	0,00	0,00
28138	Autres constructions	90 068,21	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	50 973,07	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	3 850,04	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	13 757,77	0,00	0,00
28155	Outils industriel	157,15	0,00	0,00
28157	Aménagements des matériels industriels	102 868,88	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	1 653,75	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	48 091,57	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	38 681,97	0,00	0,00
28184	Mobilier	8 671,96	0,00	0,00
28188	Autres	333 289,28	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		774 081,41	2 566 353,00	2 566 353,00
041	Opérations patrimoniales (8)	64 973,98	0,00	0,00
2031	Frais d'études	64 973,98	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		839 055,39	2 566 353,00	2 566 353,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		859 055,39	2 566 353,00	2 566 353,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	90 740,00
----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	528 843,59
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 185 936,59
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0100 (1)**
LIBELLE : Equipements et Travx Serv. Adm**Pour information**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 37 745,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	37 745,00
21318		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	27 095,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-37 745,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0102 (1)
LIBELLE : Equipements et Travaux Serv. Techn****Pour information**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 274 232,05	0,00	b 0,00	b 13 800,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	274 232,05	0,00	0,00	13 800,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00
21318		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
2154	Matériel industriel	0,00	248 604,29	0,00	0,00	0,00
2155	Outilage industriel	0,00	11 500,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	14 127,76	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-288 032,05
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0103 (1)**
LIBELLE : Equipements et Travx Serv. RI**Pour information**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 13 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-13 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0104 (1)
LIBELLE : Equipements et Travaux Serv. COMM****Pour information**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 1 040,00	0,00	b 0,00	b 57 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 040,00	0,00	0,00	57 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 040,00	0,00	0,00	57 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-58 040,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0105 (1)
LIBELLE : Equipements et Travx Serv. DECH****Pour information**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 34 224,80	0,00	b 0,00	b 242 800,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	34 224,80	0,00	0,00	242 800,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
2131	Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	86 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
2157	Aménagements matériel industriel	0,00	7 376,85	0,00	0,00	15 500,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	26 847,95	0,00	0,00	57 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-277 024,80
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0107 (1)****LIBELLE : Equipements de collecte****Pour information**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 45 863,96	0,00	b 0,00	b 86 200,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	45 863,96	0,00	0,00	86 200,00
21571		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	45 863,96	0,00	0,00	86 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-132 063,96
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0108 (1)
LIBELLE : Réfection Centre Transf.MASSUGAS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 101 182,74	0,00	b 0,00	b 9 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	9 954,28	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	9 954,28	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	64 392,69	0,00	0,00	0,00
21318		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	1 496,25	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	49 824,90	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	13 071,54	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	26 835,77	0,00	0,00	9 000,00
2313	Constructions	0,00	26 835,77	0,00	0,00	9 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-110 182,74
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 109 (1)

LIBELLE : Recyclerie

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 14 199,00	0,00	b 0,00	b 112 870,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	14 199,00	0,00	0,00	97 870,00
2131	Bâtiments	0,00	1 919,00	0,00	0,00	3 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2157	Aménagements matériel industriel	0,00	12 280,00	0,00	0,00	0,00
21571		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	72 870,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-127 069,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 110 (1)
LIBELLE : Création déchetterie ST MAGNE****Pour information**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 76 441,61	0,00	b 0,00	b 25 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	76 441,61	0,00	0,00	25 000,00
2031	Frais d'études	0,00	76 441,61	0,00	0,00	25 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-101 441,61
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 12/04/2021
Reçu en préfecture le 12/04/2021
Affiché le


ID : 033-253303499-20210330-BS2021-BF

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9621333055	01/03/2021	750 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		750 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								O/N	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					6 050 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					6 050 000,00									
00067041295	CREDIT AGRICOLE	30/11/2009	28/12/2009	15/03/2010	220 000,00	F		3,790	3,790		T	P		A-1
042144627027	MUTUEL AQUITAINE	13/07/2009	10/08/2009	30/06/2010	310 000,00	F		4,530	4,530		A	P		A-1
MON502755EUR	ARKEA BCME	05/02/2015	02/04/2015	01/05/2016	1 200 000,00	F		1,760	1,760		A	P		A-1
MON521376EUR	La Banque Postale	12/03/2018	27/04/2018	01/08/2018	3 320 000,00	F		1,700	1,700		T	P		A-1
NE01396315	La Banque Postale	12/04/2016	20/06/2016	30/11/2016	1 000 000,00	F		1,880	1,880		T	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

USTOM - USTOM - BS - 2021

Envoyé en préfecture le 12/04/2021

Reçu en préfecture le 12/04/2021

Affiché le

ID : 033-253303499-20210330-BS2021-BF

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Profil d'amortissement (7)	O/N	gote d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					6 050 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		4 790 976,47					309 853,59	86 358,33	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 790 976,47					309 853,59	86 358,33	0,00	0,00
00067041295		0,00	A-1	71 306,15	4,00	F		3,790	16 830,94	2 465,18	0,00	0,00
042144827027		0,00	A-1	103 695,78	4,00	F		4,530	24 227,43	4 697,42	0,00	0,00
MON502755EUR		0,00	A-1	834 343,26	10,00	F		1,760	77 037,59	14 684,44	0,00	0,00
MON521376EUR		0,00	A-1	2 963 930,10	17,00	F		1,700	146 710,36	49 454,84	0,00	0,00
NE01396315		0,00	A-1	817 701,18	15,00	F		1,880	45 047,27	15 056,45	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 790 976,47					309 853,59	86 358,33	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

Envoyé en préfecture le 12/04/2021

Reçu en préfecture le 12/04/2021

Affiché le



Service des Opérations de la Préfecture

ID : 033233303499-20210330-BS2021-BF

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une prime ou d'une décote).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 12/04/2021
Reçu en préfecture le 12/04/2021
Affiché le

520
IV

ID : 033-253303499-20210330-B52021-BF
A1.3

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)												
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	% par type de taux selon le capital restant (11)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)												
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00
Barrière simple (B)												
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00
Option d'échange (C)												
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)												
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)												
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00
Autres types de structures (F)												
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>trunnel</i>)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 790 976,47	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Annexe 1 - Détail des opérations de couverture (1)													
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
	IV
	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)							0,00	0,00	
Taux variable simple (total)							0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00	
Total							0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES****A1.6****A1.6 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	15-01-2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Appareil de levage et ascenceu	20	15/10/2015
L	Autre matériel (2188)	5	15/10/2015
L	Bacs de tri	7	15/10/2015
L	Camions et véhicules industrie	7	15/10/2015
L	Construction bâtiments	20	15/10/2015
L	Documents d'urbanisme	5	15/10/2015
L	Install et appareil de chauffa	10	15/10/2015
L	Logiciels	2	15/10/2015
L	Mat de bureau et informatique	3	15/10/2015
L	Mobilier	10	15/10/2015
L	Plantation améngnt terrains	15	15/10/2015
L	Réseaux et voirie	20	15/10/2015
L	Sub d'équip proj intérêt Nat	30	15/10/2015
L	Subv d'équipe biens immo	15	15/10/2015
L	Voitures	5	15/10/2015
L	Sub d'équip biens mob et autre	5	15/10/2015
L	Amortissement des subventions	10	19/12/2019

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 494 481,57	100 000,00	II 100 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		309 853,69	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	309 853,69	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		184 627,88	100 000,00	100 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	172 627,88	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	12 000,00	100 000,00	100 000,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	594 481,57	547 184,16	0,00	1 141 665,73

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 774 081,41	2 566 353,00	VI 2 566 353,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		774 081,41	2 566 353,00	2 566 353,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	22 690,12	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	606,86	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 650,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	849,41	0,00	0,00
28131	Bâtiments	51 808,79	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 412,58	0,00	0,00
28138	Autres constructions	90 068,21	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	50 973,07	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	3 850,04	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	13 757,77	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	157,15	0,00	0,00
28157	Aménagements des matériels industriels	102 868,88	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	1 653,75	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	48 091,57	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	38 681,97	0,00	0,00
28184	Mobilier	8 671,96	0,00	0,00
28188	Autres	333 289,28	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	2 566 353,00	2 566 353,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	3 340 434,41	90 740,00	528 843,59	0,00	3 960 018,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 1 141 665,73
Ressources propres disponibles	VIII 3 960 018,00
Solde	IX = VIII – IV (5) 2 818 352,27

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A		0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B		0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C		0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D		0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D		0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II		10 756 111,03
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00		6,00	0,00	6,00	
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00		1,00	0,00	1,00	
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00		1,00	0,00	1,00	
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	4,00	0,00	4,00		4,00	0,00	4,00	
Agent administratif	A	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Agent administratif service support	C	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Agents administratifs direction et adm	C	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Agents de redeavance incitative	C	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Chargée de communication	C	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Responsable de la redeavance incitative	A	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		10,00	0,00	10,00		8,00	2,00	10,00	
Adjoint technique	C	6,00	0,00	6,00		4,00	0,00	4,00	
Adjoint technique ppal 2° cl	C	3,00	0,00	3,00		3,00	0,00	3,00	
Agent de conteneurisation	C	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Agent de déchetteries	C	0,00	0,00	0,00		0,00	2,00	2,00	
Agent technique service logistique	C	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Agent valoriste	C	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Agents de déchetteries	C	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Agents des services d'exploitation	C	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Agents valoristes	C	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Ambassadeur de tri	C	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Chef d'équipe recyclerie	C	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Responsable adjoint exploitation	C	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
Technicien ppal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00		1,00	0,00	1,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	

GRADES OU EMPLOIS (1)		CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EMPLOIS NON BUDGETAIRES (4)		TOTAL	
				EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
FILIERE POLICE (j)				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)				1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Dir Ets Publics 40 à 80000 hits		A		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)				17,00	0,00	17,00	15,00	2,00	17,00	17,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 12/04/2021

Reçu en préfecture le 12/04/2021

Affiché le 12/04/2021

POUR VUS SUR SLO

ID : 033-253303499-20210330-B52021-BF

TOTAL

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				1 139 224,90		
Agent administratif	A	ADM		3 744,78	A	CDD CDD
Agent administratif service support	C	ADM		37 463,13	A	CDI CDI
Agent de conteneurisation	C	TECH		14 873,28	A	CDD CDD
Agent de déchetteries	C	TECH		51 640,00	A	CDI CDI
Agent technique service logistique	C	TECH		32 165,38	A	CDI CDI
Agent valoriste	C	TECH		30 604,47	A	CDI CDI
Agents administratifs direction et adm	C	ADM		112 518,49	A	CDI CDI
Agents de déchetteries	C	TECH		206 906,92	A	CDI CDI
Agents de redevance incitative	C	ADM		99 766,68	A	CDI CDI
Agents des services d'exploitation	C	TECH		172 663,40	A	CDI CDI
Agents valoristes	C	TECH		167 337,48	A	CDI CDI
Ambassadeur de tri	C	TECH		33 822,23	A	CDD CDD
Chargée de communication	C	ADM		41 466,10	A	CDI CDI
Chef d'équipe recyclerie	C	TECH		42 408,08	A	CDI CDI
Responsable adjoint exploitation	C	TECH		39 947,44	A	CDI CDI
Responsable de la redevance incitative	A	ADM		51 897,04	A	CDI CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				1 139 224,90		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM/P : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

USTOM - USTOM - BS - 2021

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-8 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont recrutés sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 8 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 12/04/2021

Reçu en préfecture le 12/04/2021

Affiché le 12/04/2021



ID : 033-253303499-20210330-BS2021-BF

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2****C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 25

Nombre de suffrages exprimés : 25

VOTES : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A Sauveterre de Guyenne

Le 30 Mars 2021

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Sauveterre de Guyenne, le 30 Mars 2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),



Certifié exécutoire par), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture le 12/04/2021, et de la publication le 12/04/2021

A Pessac sur Dordogne
Le 12/04/2021

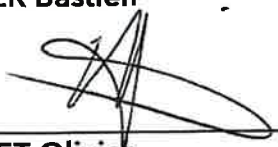




Envoyé en préfecture le 12/04/2021
 Reçu en préfecture le 12/04/2021
 Affiché le 
 ID : 033-253303499-20210330-BS2021-BF

BS 2021

Communauté de Communes du Réolais
Comité Syndical- Mardi 30 Mars 2021

TITULAIRES	SUPPLEANTS
ARDOUIN Eliam	ROCHEREAU Chantal
CHAMPAGNE Marie-Claude 	GARCIA Dounis
DESPUJOL Michel 	MAZIERES Laurent
LABARBE Anne-Marie	MASCOTTO Jean-Louis 
LAMARCHE Alexandre	VILLETTE Roger 
MALANDIT SALLAUD Christian 	PAGNOCCA David
MARTY Bruno Pouvoir H. HIGOU 	ARTERO Hervé
MERCIER Bastien 	BERTHEROTE Julien
MONGET Olivier	GERVAIS Jacques



USTOM

TRIONS AUJOURD'HUI POUR PROTEGER DEMAIN

Envoyé en préfecture le 12/04/2021

Reçu en préfecture le 12/04/2021

Affiché le

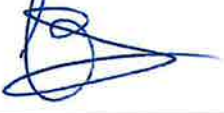
SLO

ID : 033-253303499-20210330-BS2021-BF

BS 2021

Communauté de Communes de CASTILLON / PUJOLS

Comité Syndical- Mardi 30 Mars 2021

TITULAIRES	SUPPLEANTS
ANGELY Jacques 	PAULETTO Patrice
BOURDIER Christian 	LAMOUREUX Bernard
BREILLAT Jacques	DUVAL Viviane
CESAR Gérard	DUCOSSO Jean-Claude
FAURE Charles	HARDY Robert
LAVIGNAC Marie-Claude 	DELONGEAS Jean-Claude
POIVERT Liliane 	AMBLEVERT David
THIBEAU Daniel	GAUTHIER Pierre

Envoyé en préfecture le 12/04/2021

Reçu en préfecture le 12/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 033-253303499-20210330-BS2021-BF

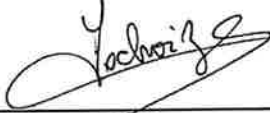
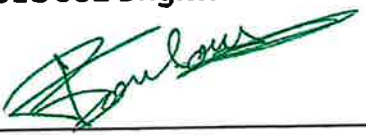
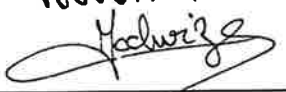


TRIONS AUJOURD'HUI POUR PROTÉGER DEMAIN

BS 2021

Communauté de Communes du Pays Foyen

Comité Syndical- Mardi 30 Mars 2021

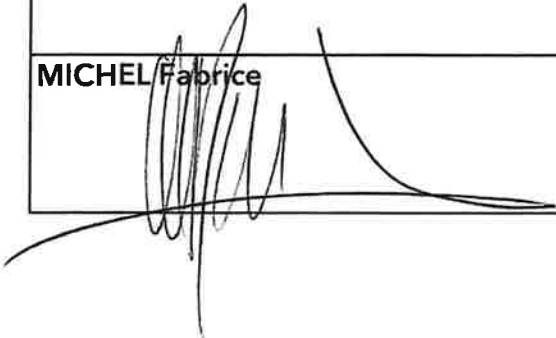
TITULAIRES	SUPPLEANTS
BOUDENS David 	CELESTE Patricia
GARCIA Miguel Pouvoir M. GROSSIAS 	TEYSSANDIER Didier
GROSSIAS Mireille 	VINCENZI Christiane
LACHAIZE Yolande 	PAILHET Nadine
MARGOUILLE Michel Pouvoir M. MAS 	MALINOWSKI Gaëlle
MAS François 	TOULOUSE Brigitte 
PLAT Tristan Pouvoir Mme LACHAIZE 	SAHRAOUI Marc
ROBERT Pierre	DELAGE Bernard
ROUBINEAU Jean-Pierre	VACHER Jean-Claude



Envoyé en préfecture le 12/04/2021
Reçu en préfecture le 12/04/2021
Affiché le 
ID : 033-253303499-20210330-BS2021-BF

BS 2021

Communauté de Communes du Grand Saint Emilionnais
Comité Syndical- Mardi 30 Mars 2021

TITULAIRES	SUPPLEANTS
CHARIOL ALFONSO Agnès	LE GOUZOUGUEC Yannick 
GUIMBERTEAU Yannick	DUBOUDIN Dominique
MICHEL Fabrice 	FENELON Daniel

Envoyé en préfecture le 12/04/2021

Reçu en préfecture le 12/04/2021

Affiché le

SLO

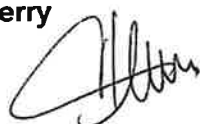
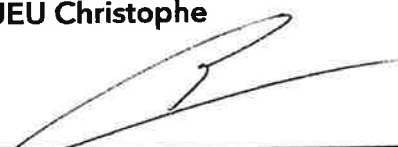
ID : 033-253303499-20210330-BS2021-BF



BS 2021

Communauté de Communes de l'Entre Deux Mers

Comité Syndical- Mardi 30 Mars 2021

TITULAIRES	SUPPLEANTS
BRIS Daniel 	CAZADE Pascal
LABORDE Thierry 	GRADIT Olivier
MALAMBIC Benjamin 	HATRON Valérie
MIQUEU Christophe 	MACIAS Chantal
MOTHES Christophe 	TOUZEAU Alain



Envoyé en préfecture le 12/04/2021

Reçu en préfecture le 12/04/2021

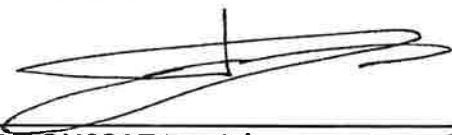
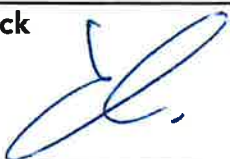
Affiché le

SLO

ID : 033-253303499-20210330-BS2021-BF

BS 2021

Communauté de Communes MONTAIGNE MONTRAVEL
Comité Syndical- Mardi 30 Mars 2021

TITULAIRES	SUPPLEANTS
BOIDÉ THIERRY	LANSADÉ Jean-Thierry
BOUTY Gilbert 	LESGOUTIÈRES Alain
LAPEYROUSSAZ Patrick 	DE MIRAS Gilbert
MARTY Sylvain	LAGORCE Josette
REY Jean-Louis 	GALLOT Christian